



Fiche fée et mage-sourire pour les gâteaux de l'association Un gâteau, un sourire

Pour être en harmonie avec les règles de regroupement inférieur à 10 personnes, les gâteaux de l'association seront de 12 parts maximum jusqu'à la fin des mesures gouvernementales (pour information : gâteau diamètre 15 cm si + de 7 cm de hauteur ou diamètre 20 cm si gâteau de – de 7 cm de hauteur), possibilité de mettre un dummy pour donner plus de volume au gâteau..

Avant :

- sentez-vous libre de refuser de faire un gâteau, chacun choisit selon sa situation personnelle, financière ... si il peut faire ce gâteau
- Si vous présentez des symptômes ou bien avez été en contact avec une personne possiblement infectée par le Covid-19 avant la remise du gâteau, prévenez-nous même si c'est au dernier moment
- Pensez à bien nettoyer tous vos ustensiles de cuisine (emporte-pièces, moules, rouleaux à pâtisserie ...) avant le début de la confection mais aussi pendant et après la confection.

Pendant la confection du gâteau : Les bons réflexes

- Port du masque obligatoire pendant la confection et la décoration
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon
- se sécher les mains avec du papier/tissu à usage à usage unique ;
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche ;
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt puis se relaver les mains ;
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable ;
- 1 seule personne dans la cuisine, pas de confection du gâteau avec un enfant
- Aérer toutes les 3 heures pendant quinze minutes le local où vous réalisez le gâteau
- Nettoyer régulièrement les objets manipulés et les surfaces touchées.

Lors de la remise du gâteau

- Porter un masque lors de la remise du gâteau
- Prévoir de remettre le gâteau à l'extérieur de votre boutique/ domicile
- Respecter les mesures de distanciation physique :
 - ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
 - distance physique d'au moins 1 mètre.
- Déposer le gâteau dans le carton que la famille aura apporté en évitant de le toucher au maximum

Après la remise du gâteau

Si dans les 15 jours qui suivent la remise du gâteau vous développez des symptômes de la maladie ou bien si vous avez connaissance d'avoir côtoyé avant la confection du gâteau, une personne qui s'est avéré positive au test de dépistage, veuillez nous en informer pour que nous puissions informer la famille au plus vite à notre tour.

Nous demanderons également à la famille de nous prévenir dans les mêmes conditions.

Nous avons conscience que ces principes peuvent paraître stricts ou exagérés mais les enfants pour lesquels les gâteaux sont réalisés sont, pour la plupart, considérés comme population à risques.

Merci de votre compréhension et de la bonne application de ces principes.